

# Voirie

“ Les services de Châteauroux Métropole travaillent actuellement à harmoniser vos démarches de voirie sur le territoire communal de Châteauroux. Trottoir à abaisser ? Lampadaire en panne ? Mobilier urbain abîmé ? Vous pourrez bientôt nous le signaler directement.

## Documents à télécharger

[Retrouvez toutes les démarches en ligne liées à la voirie](#)

## Contactez nos services

[voirie.assistance\(at\)chateauroux-metropole.fr](mailto:voirie.assistance@chateauroux-metropole.fr)



Les services de Châteauroux Métropole travaillent actuellement à harmoniser vos demandes relatives à la voirie sur le territoire communal de Châteauroux. Lampadaire en panne ? Mobilier urbain abîmé ? Nid de poule sur la chaussée ? Signalez-nous toute dégradation intervenant sur le domaine public à l'aide du formulaire de contact.

Pour les démarches suivantes : trottoirs à abaisser, branchement des eaux pluviales au caniveau ou demande d'emplacement de stationnement pour personnes handicapées, les demandes doivent être effectuées en utilisant les formulaires situés sur la colonne de droite.

## Demande d'emplacement de stationnement non nominatif pour personnes handicapées

Le dépôt du dossier nécessite de joindre les "scans" des documents suivants :

- › la carte d'invalidité ou carte de priorité pour personne handicapée en cours de validité,
- › un justificatif de domicile,
- › le permis de conduire,
- › la carte grise du véhicule.

La demande sera ensuite étudiée par la Commission de Concertation de la Circulation et de la Sécurité Routière. Vous serez informé par mail de la suite apportée à votre demande.

**Si l'avis est favorable, l'emplacement de stationnement pour personnes handicapées créé ne sera pas nominatif, il pourra être utilisé par toute personne titulaire d'une carte de stationnement pour personnes handicapées.**

- › [Effectuer une demande d'emplacement de stationnement non nominatif pour personnes handicapées...](#)

## Modifications de bordure de trottoir ou branchement des eaux pluviales au caniveau

- › Ces **prestations** sont **payantes** (tarif indiqué dans le formulaire). Vous recevrez un titre de recette après réalisation des travaux.
  - › Un **technicien vous contactera par téléphone** une fois votre dossier déclaré complet.
  - › [Demande d'emplacement de stationnement non nominatif pour personnes handicapées](#)
  - › [Demande de modification de bordure de trottoir...](#)
-

**EXTRANET**